

Rapport de jury de l'épreuve de français-philosophie BCPST 2015

Épreuve écrite comptant pour l'admission

Membres du jury : Julien ABED – Julien RABACHOU

Moyenne des notes : 9,19

Répartition des notes :

de 1 à 5 : 20
de 6 à 7 : 50
de 8 à 9 : 41
de 10 à 11 : 33
de 12 à 14 : 23
de 15 à 20 : 15

Les candidats de la session 2015 devaient traiter le sujet suivant :

« La guerre en somme c'était tout ce qu'on ne comprenait pas », dit Bardamu, le héros de *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline (1932).

Cette formule rend-elle compte, selon vous, des trois tentatives pour penser et mettre en mots la guerre que sont les œuvres du programme (Eschyle, *Les Perses* ; Carl von Clausewitz, *De la Guerre*, livre I ; Henri Barbusse, *Le Feu*) ?

Si nous citons la totalité du sujet en tête du présent rapport, ce n'est cette fois pas pour répondre à un exercice convenu, mais bien parce qu'une majorité de candidats se sont montrés inattentifs à l'intégralité du sujet qui leur était soumis. La citation de Céline était relativement connue, aussi beaucoup sont partis tête baissée dans son seul traitement, sans juger bon de tenir compte de la spécificité de la question qui la suivait, et qui demandait non pas de traiter de l'incompréhension de la guerre en général mais restreignait l'enjeu au traitement du problème plus particulier du travail de l'auteur ancien combattant, confronté à l'incompréhension de son objet. Rappelons d'emblée que le « sujet » de cette épreuve ne consiste pas en une seule citation, mais en une consigne, qui à la fois entoure le propos d'un contexte, l'éclaire et oriente la réflexion. Ce défaut de méthode a ainsi naturellement creusé l'écart entre les candidats, alors même que la plupart d'entre eux ont pu montrer par ailleurs qu'ils étaient sérieusement préparés à l'épreuve et qu'ils connaissaient bien les œuvres. Mais la tâche de candidats prétendant intégrer l'ENS ne peut se limiter à apprendre et restituer des cours, si excellents soient-ils ; encore faut-il savoir, le jour de l'épreuve, construire une réflexion originale et appropriée.

La moyenne de l'épreuve, en légère baisse par rapport à l'année passée, porte la marque de ce défaut fréquent d'inattention à l'énoncé du sujet. Rappelons que le jury, comme lors de la session précédente, a procédé à une double correction systématique, permettant de confronter un point de vue littéraire et un point de vue philosophique sur chaque travail.

De l'évaluation des copies sont ressortis plusieurs défauts de méthode que nous voudrions ici signaler, avant de proposer une réflexion sur le sujet en tant que tel.

Le premier défaut revient, dans la mesure où le candidat ne s'attache qu'à la formule et néglige la suite de l'énoncé, à décortiquer la phrase de Céline en éléments simples : qui est « on » ?, qu'est-ce que « tout » ?, pourquoi l'usage de l'imparfait ?, etc. Il en découle une

fragmentation des questions posées qui peinent du coup à aboutir à une problématique globale. Si un tel travail préparatoire est peut-être nécessaire dans les premiers temps de la réflexion et au brouillon, il ne saurait constituer une introduction, puisque celle-ci a pour fin de faire émerger la question problématique unifiée qui donnera lieu à analyse et discussion possible.

Le second défaut consiste, dans la même veine que le précédent, à illustrer tous les mots de Céline (« comprendre », « on », etc.) par des suites d'exemples, dont l'articulation ne sert aucune démonstration logique. Rappelons qu'une copie longue n'est pas forcément bonne, que les copies les plus bavardes recueillent rarement les meilleures notes ; si l'épreuve demande bien de s'appuyer sur des références précises aux textes du programme (voire à d'autres œuvres), il est néfaste pour le candidat de chercher à replacer de force des citations apprises au fur et à mesure de l'année, dans un propos du coup très général, à travers lequel il espère, en montrant sa sensibilité aux « thons » d'Eschyle ou aux « pingouins » d'Henri Barbusse, exemples banals et retrouvés dans trop de copies jusqu'au ridicule, séduire les correcteurs.

Le troisième défaut (déjà souligné dans le rapport de l'an dernier) revient à ne pas se soucier de construire une argumentation logique : oppositions thèse-antithèse parfaitement contradictoires ou plans parachutés, trop de copies cette année ont décidément mis davantage sur la quantité de pages que sur la pertinence du propos, alignant les réflexions convenues et banales sur les destructions causées par la guerre, sa barbarie, son horreur. Beaucoup de candidats ont ainsi opté pour des plans, certes commodes et lisibles, mais trop faciles et simplistes : la réduction par exemple de l'enjeu à la seule question « qui est le 'on' évoqué par Céline ? » conduisait à un « plan par personnages » (I. La compréhension des combattants ; II. La compréhension des généraux ; III. La compréhension du « génie martial ») aboutissant à des conclusions trop tranchées, voire caricaturales ; autre exemple, l'intérêt pour l'usage de l'imparfait dans la citation a mené d'autres candidats à proposer un « plan temporel » (I. Pendant la guerre, on ne comprend pas ; II. Après la guerre, on comprend ; III. Mais pas toujours) donnant lieu là encore à des réponses toutes faites. Si la dissertation doit s'appuyer sur un plan aisément compréhensible, articulé de façon logique et claire, cela ne saurait justifier la récurrence de plans simplistes, qui, découlant d'un seul détail de la citation, appliquent une recette et ne se préoccupent plus de mesurer l'étendue du sujet proposé. Plus grave encore sont les erreurs flagrantes de logique parfois rencontrées (comme cet argument qui permet d'affirmer que la guerre est intrinsèquement rationnelle, parce qu'elle est la « poursuite de la politique par d'autres moyens »), sans parler des idées définitivement absurdes (ainsi la défense parfois rencontrée des « bénéfiques de l'incompréhension »).

Un dernier défaut à signaler, sans doute plus particulièrement lié au programme de l'année, réside dans le caractère moralisant de bon nombre de troisièmes parties et de conclusions – lorsque ce n'est pas d'emblée l'entrée en matière, qui entend se défendre contre toute accusation de militarisme. Le but de l'épreuve est de produire une réflexion pertinente et distanciée et non de tomber dans l'accumulation de bons sentiments ou d'asséner des leçons de morale aux correcteurs qui n'ont pas besoin de se sentir tellement édifiés.

Au-delà de ces défauts de méthode, qui n'affectent pas toutes les copies, puisque le jury a eu comme tous les ans le bonheur de lire quelques remarquables dissertations, témoignant de qualités tant littéraires que philosophiques, et d'une maîtrise d'autant plus exceptionnelle qu'elle vient d'étudiants scientifiques qui ont un programme fort chargé par ailleurs, ouvrons quelques pistes de traitement possible du sujet.

D'abord, il convenait simplement de s'en tenir à la consigne donnée. Le propos de Céline (en lui-même très percutant, puisque situé dans les premières pages de *Voyage au bout de la nuit*, un récit très fort sur l'expérience de la Grande Guerre) était articulé à une question, différente de la formulation canonique pour cette épreuve, et qui avait pour but d'aider le candidat à comprendre ce qui lui était demandé, en le menant vers un enjeu qui n'est pas lisible dans la seule citation de Céline. S'il s'agit, pendant l'année, de se mettre au fait des problématiques couvertes par le

programme, et sans doute d'un certain nombre de sujets possibles, il convient d'être à même, le jour de l'épreuve, de pouvoir réfléchir, même à partir d'une citation connue, dans une perspective inédite. Le thème de l'année, « La guerre », était certes très fortement orienté par les trois œuvres au programme choisies, favorisant le point de vue et l'expérience des soldats, centenaire de 1914 oblige. A leur lecture, on est frappé que, d'un côté, la guerre soit toujours décrite comme chaotique, incompréhensible, ce qui est somme toute banal et bien connu, et que, d'un autre côté, des anciens combattants fassent l'effort de la penser ou de la décrire – c'est le cas des trois auteurs du programme. Si la citation pouvait renvoyer seulement à l'aspect chaotique de la guerre, elle traduisait néanmoins ce paradoxe, et c'est ce que la consigne justement précisait, en rendant compte de l'effort possible pour écrire et penser la guerre malgré tout. Le jury attendait que soit menée une réflexion dans cette orientation particulière, qui ne se résume pas à la citation, mais implique tout un travail d'analyse sur la démarche même des auteurs.

Aussi l'attention à l'écriture devenait-elle un impératif pour le traitement du sujet. L'expression « mettre en mots », notamment, était elle-même caractéristique et devait retenir l'attention. Les dissertations ayant promu l'analyse proprement littéraire des œuvres (dans leur aspect générique, voire stylistique) ont ainsi été valorisées : le « plan par personnages » évoqué plus haut, s'il faisait place, dans une troisième partie par exemple, à la « compréhension par les écrivains », pouvait ainsi rehausser le niveau général de la réflexion. Mais c'était dès l'introduction que cet effort d'élaboration autour de l'intelligibilité de la guerre devait être fourni. Trois auteurs qui ont fait l'expérience de la guerre, mais dont la postérité a retenu moins l'action que les mots : quelle valeur de vérité se dégagent de ces différents écrits ? Comment parviennent-ils à mettre en ordre l'expérience de la guerre, au point d'en exprimer une part de l'essence ? Prendre au sérieux la formule « mettre en mots » ouvrait ainsi la voie d'analyses fines des textes (la mise en œuvre littéraire propre à Barbusse, le recours aux métaphores chez Eschyle), qui relisaient les œuvres avec un œil nouveau, et parvenaient à construire une vraie réflexion autour de l'intelligibilité de la guerre. Le travail n'était pas que purement littéraire, puisque le verbe « penser » demandait d'analyser la possibilité de conceptualiser la guerre : on pouvait s'appuyer là sur Clausewitz, particulièrement sur la distinction structurante entre distinction entre guerre absolue et guerre réelle, pour montrer comment la conceptualisation donne une compréhension partielle, ou encore sur Eschyle pour prouver que la représentation permet de dévoiler l'irrationalité foncière de la guerre. On en arrivait à envisager que le témoignage sur la guerre permettait son écriture, mais que puisque dans le témoignage rien n'était complet, un encadrement par la pensée était nécessaire pour accéder à la rationalité.

On ne saura que recommander, une nouvelle fois, aux candidats de prêter attention à leur rédaction. Les problèmes de langue restent chaque année préoccupants, particulièrement lorsqu'ils entravent le bon déroulement de l'argumentation. L'élégance de la rédaction, à ce niveau d'exigence, distingue les meilleures copies. Il ne s'agira pas ici de cataloguer les erreurs grossières (orthographe, syntaxe, etc), mais on précisera, à toutes fins utiles, qu'il est inutile d'utiliser des mots de liaison à tout bout de paragraphe, tout comme il est maladroit et lourd à la fin de l'introduction de citer les trois titres des œuvres en entier, précédés du nom de leur auteur avec leur(s) prénom(s), et parfois de la date de parution de l'ouvrage – l'exercice conventionnel qu'est la dissertation peut se passer d'une telle superfluité.